



Intervenant.e de milieu¹

N° de concours : 2122-SR-123 | N° de poste : 905-418-06

Service: Centre de consultation et de soutien aux étudiants

Statut : Personne salariée régulière à temps partiel annuel sur une base annuelle (0,80 ETC)

Supérieur immédiat : Stéphane Nantel

Ancien titulaire : Jonathan Gariépy

Période : Dès que possible;

Salaire : De 24.78\$ à 35.67\$ l'heure;

Horaire : Du lundi au vendredi 10h à 18h durant les sessions avec arrêt à la période des fêtes, la relâche, et durant la période estivale (80 % annuel);

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal

Fonctions

Nature du travail

L'intervenante ou l'intervenant de milieu accueil, réfère et intervient quotidiennement auprès de la population étudiante. Sa pratique lui permet d'identifier les besoins spécifiques des étudiants et de référer ceux-ci aux services y répondant adéquatement. La personne peut être appelée à s'intégrer à l'environnement des étudiants afin de développer une relation significative, volontaire, basée sur la confiance et le respect. Par ses observations, la personne est en mesure de dresser un portrait des principaux besoins des étudiants du Collège et d'alimenter la réflexion de la direction concernant ceux-ci.

Principales tâches et activités

Intervenir auprès des étudiants et des étudiantes qui se présentent au guichet d'accueil et de référence :

- Accueillir les étudiants qui se présentent au guichet d'accueil et de référence;
- Rencontrer individuellement ou en groupe les étudiantes ou étudiants dans le but de les informer;
- Faire une pré-évaluation des besoins des étudiants au niveau de la réussite, du cheminement (API) et de l'orientation scolaire (ISEP), ainsi que des différents services disponibles pour les étudiants;
- Orienter et d'accompagner les étudiants vers les services et ressources pertinentes du Collège en fonction des besoins identifiés;

¹ La personne aura le statut de technicien.enne en travail social dans le plan de classification du personnel de soutien.

- Remettre aux étudiants certains outils de base (ex: formulaires, plans, horaires...).

Colliger des informations concernant les différents besoins de la clientèle étudiante :

- Synthétiser les données concernant la nature des besoins des étudiants dans le but d'en faire l'évaluation et de proposer des solutions;
- Noter ses observations et interventions.

Intégrer les espaces du collège :

- S'intégrer à la culture du milieu : son rythme, ses codes, ses cultures;
- Constituer son réseau de contacts et d'alliés dans le milieu en se faisant connaître des différents services, départements et groupes du Collège;
- Analyser les différentes composantes du milieu qui ont un impact sur la vie collégiale telles que l'environnement de vie, l'aménagement des lieux, les aspects sécuritaires, les zones de vulnérabilités et les interactions entre les personnes et les groupes;
- Rédiger des observations, en faire l'analyse pour supporter son action et si requis faire des suggestions à la direction des SAEC sur l'évolution de la réalité et des besoins des étudiants.

Tâches diverses

- Peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solutions.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques de travail social ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Expérience

Expérience professionnelle en intervention de proximité d'au moins trois (3) ans.

Exigences

- Maîtriser la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir le test;
- Maîtrise d'une langue seconde en fonction de la clientèle;
- Maîtrise des outils technologiques de l'information et des communications.

Atouts

- Capacité à travailler dans un contexte de diversité sociale et ethnoculturelle;
- Capacité à travailler en contexte multidisciplinaire.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro **2122-SR-123** avant 16 h 30, le **20 mai 2022**, à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

